



Programme de la formation du 05/12/2022

Introduction à la réglementation sur les armes et à leur manipulation.

Durée : 6 heures (9h30-17h00).

Profils des stagiaires

- Commissaires-Priseurs Judiciaires installés ou salariés.
- Collaborateurs salariés au sein d'offices judiciaires

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à manipuler une arme découverte dans un inventaire ou reçue à l'Hôtel des ventes.
- Connaître la législation permettant de détenir, conserver ou vendre une arme aux enchères publiques.

Plan du déroulé de la formation

- 9h00-9h30** : Café d'accueil.
- 9h30-12h00** : Approche des armes, critères de reconnaissance, manipulation lors de la découverte d'une arme.
- 12h00-13h30** : Pause déjeuner.
- 13h30-16h30** : Réglementation sur les armes, démarches administratives, Livre de Police Numérique, Registre Général des Armes.
- 16h30-17h00** : Quizz et correction.

Equipe pédagogique

Intervenant : M. Pierre LAURENT, expert judiciaire.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques.
- Etudes de cas concret.
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Evaluation continue tout au long de la journée sur les cas pratiques proposés et correction en direct des cas à l'oral avec les stagiaires présents.